

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

Bi-mensuel romand
N° 6 30 janvier 1964

Rédacteur responsable: André Gavillet
Abonnement: 20 numéros 12 francs
Le numéro 70 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal II 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés et rédigés par:

Bernard Bertossa
Gaston Cherpillod
Ruth Dreifuss
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Pierre Liniger
Jacques Morier-Genoud
Christian Ogay

Dans les prochains numéros:

- Le néo-capitalisme en Suisse
- La prochaine guerre en Afrique du Sud
- Les prétdentes cités-satellites dans le district de Nyon
- Littérature romande: critique de la thèse de Berchtold
- Publicité et T. V.
- La parole aux ouvriers (2)
- Encore le cinéma

Le N° 7 sortira de presse le jeudi 13 février 1964

Lettre ouverte à l'Union syndicale suisse

Sur l'urgence d'une planification

Chers collègues,

Pourquoi vous écrire sans fermer l'enveloppe? Si nous avions notre petite idée, il était facile de vous la faire parvenir par courrier ordinaire: nous sommes syndiqués; ou de faire tout bonnement un article de forme éditoriale: vous êtes abonnés. Lettre ouverte — parce que les temps du débat privé sont déjà révolus.

I CONVERGENCES

Depuis que « Domaine public » existe, presque tous les événements que nous avons commentés ou observés nous mènent à la même conclusion: il est nécessaire de planifier le développement de l'économie suisse. Quel est donc ce faisceau de preuves?

a) Des élections décevantes

Ce qui nous a inquiétés, lors des dernières élections fédérales, plus encore que l'abstentionnisme, ce sont les commentaires désabusés de citoyens actifs, de ceux qui votent et qui à leur vote donnent une signification: ils n'avaient pas le sentiment de pouvoir opérer un choix essentiel. Pourquoi? Parce que les centres véritables de décision échappent dans une grande mesure au contrôle démocratique. Et aussi parce que les choix politiques et économiques ne sont pas définis. Tout le monde veut tout parce que cela fait plaisir à tout le monde. Les propagandes sont un brouillage verbal. Les choix ne sont pas chiffrés. Les variantes ne sont pas calculées. Il n'y a ni plan, ni contre-plan.

b) Surchauffe et inflation

La rigidité de la politique antiinflationniste du Conseil fédéral a frappé tous les observateurs. Et quelques contradictions! Un seul exemple qui vous touche de près. Vous êtes en train de livrer la dernière bataille parlementaire pour une réduction de la durée du travail. Que vous objectez-t-on? Quel grand argument-masse? Celui-ci: réduire la durée du travail en période de surchauffe, c'est favoriser l'inflation. Mais pour lutter contre l'inflation, le Conseil fédéral envisage quels moyens? Restreindre l'engagement de main-d'œuvre étrangère (limitation qui, certes, peut se justifier pour d'autres raisons). Or, l'effet économique des deux propositions est le même: on limite le volume d'heures de travail mises sur le marché. Mais, dans un cas, lorsqu'il s'agit de vous, danger, non-sens économique, huile sur le feu! Dans l'autre cas, lorsqu'il s'agit de la politique du Conseil fédéral, bravo! mesures conjoncturelles adéquates, eau sur le feu. Pouvez-vous tolérer ces contradictions et cette absence de politique?

c) Retard des services publics

La Suisse prospère se laisse distancer dans des domaines essentiels. Notamment dans celui de la formation des cadres. Et tandis que nos investissements sont insuffisants dans certains secteurs publics, n'est-il pas affligeant de voir les représentants d'organisations privées déclarer avec dignité qu'ils accepteraient, certes, de se soumettre à des restrictions, pour autant que les pouvoirs publics en fassent autant, comme si leurs intérêts étaient du même poids que ceux de la collectivité. Comme si le développement vital pour notre avenir des universités et de l'enseignement à tous les degrés, comme si notre équipement hospitalier, la construction de notre réseau routier devait être mis en balance avec les exigences des membres du Vorort.

d) Disparités

Un des objectifs importants d'un plan, c'est d'obtenir un certain parallélisme dans le niveau de prospérité et de croissance des différentes régions du pays. Or le libéralisme cartellisé que nous connaissons, avec coups de freins dirigistes, ne peut qu'affaiblir notre équilibre confédéral. Il joue au détriment des cantons économiquement en retard par rapport à la moyenne suisse. Fribourg l'a rappelé à juste titre.

e) Relève

Des couches sociales nouvelles sont gagnées à l'idée syndicale: de nombreux enseignants, les étudiants. Or la démonstration faite par l'un d'eux, dans ce numéro même, est convaincante. Ces métiers ne peuvent trouver pleine dignité et efficacité que dans le cadre d'un développement planifié de l'économie.

II OBJECTIONS ET DUPLIQUE

Jusqu'à maintenant, l'idée même de planification vous a paru secondaire. Parce que votre effort a porté sur deux plans: 1. Les revendications immédiates dans le cadre professionnel pour de meilleures conditions de travail. Or, semble-t-il, la revendication est plus facile quand on n'est pas, de près ou de loin, responsable de la gestion. — 2. Défense du niveau de vie des syndiqués par une participation déclarée à la vie politique suisse, lorsque les intérêts des consommateurs, des locataires ou des veillards étaient en jeu.

Or, cette politique devrait, à nos yeux, être revisée pour plusieurs raisons:

— elle n'offre pas de perspective aux professions dont la productivité ne peut être calculée qu'à long terme;

— la défense du consommateur est insuffisante, parce que devant le parlement ou devant le peuple, elle intervient trop tardivement. Au niveau, décisif, de la consultation des associations professionnelles, votre influence n'est pas assez déterminante, votre avis étant mis dans le même panier que celui d'une demi-douzaine d'associations professionnelles, patronales;

— l'absence de renseignements économiques et d'une comptabilité nationale ne permet pas de combattre efficacement les inégalités dans la redistribution du revenu national.

III PRAGMATISME

Vous avez, vous responsables syndicaux, le goût du travail concret. Une certaine méfiance envers ceux que vous appelez doctrinaires. La planification, direz-vous, c'est encore un mot.

Non pas. Elle a fait ses preuves. Il n'y a pas un mot planification, une idée planification; il y a une expérience internationale de la planification (France, Pays-Bas, Yougoslavie, URSS). Chez nous, où la planification devrait revêtir une forme originale inspirée par les particularités de notre économie et de nos structures politiques, elle a déjà fait ses preuves *à contrario* par les faiblesses du régime que nous connaissons.

La bataille pour un plan national permettrait un dégel de la vie politique, un regroupement des forces syndicales. Mais elle ne peut pas être engagée, et gagnée, sans vous.

Vous ne pouvez pas éluder cette responsabilité: elle est à la mesure de votre rôle national.

C'est pourquoi nous n'avons pas fermé cette lettre.

« Domaine public ».